



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-121

Séance du 17 décembre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

**Ayant pris part à la
délibération :** 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Attribution du marché public Accord Cadre à bons de commande de fourniture et livraison de colonnes aériennes

Monsieur le Président indique à l'assemblée que pour la réalisation du projet communautaire d'optimisation du Service de Prévention et de Gestion des déchets ménagers et assimilés lancé le 19 décembre 2023 (*délibération n° 2023-127*), un marché public Accord Cadre à bons de commande de « Fourniture et de livraison de colonnes aériennes destinées à la collecte des déchets sur le territoire Centre Tarn » a été lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert.

L'avis d'appel public à la concurrence est paru le 24 septembre 2024. Cinq offres ont été réceptionnées à la date limite de remise des plis fixée au lundi 4 novembre 2024 à 12 h 00.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 novembre 2024 ont, sur la base du classement des offres issu de l'analyse réalisée au vu des critères de sélection et de leur pondération fixée dans le règlement de consultation, choisi d'attribuer le marché à l'entreprise UTPM ENVIRONNEMENT SARL domiciliée 51, rue du Montoir 02380 COUCY LE CHATEAU.

Ledit marché sera conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, pour un montant total maximum de 897 446 HT €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Président à signer l'accord cadre à bons de commande de livraison et fourniture de colonnes aériennes avec la Société UTPM ENVIRONNEMENT SARL et toute autre pièce utile.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX